



COMMUNE D'EPALINGES

BUDGET 2011



Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93 a),
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (art. 5 et 6) et au plan comptable qui en fait partie intégrante,
- du règlement du Conseil communal d'Epalinges (art. 104),

la Municipalité soumet à votre examen et à votre approbation le projet de budget pour l'année 2011.

1. PRÉAMBULE

Le budget de fonctionnement 2011 de la commune d'Epalinges laisse apparaître un **excédent de revenus présumé de CHF 7'760.00**.

	Budget 2011	Budget 2010	Ecart en CHF	en %
Revenus	36'997'160	35'592'300	+ 1'404'860	+ 3.95
Prélèvements s/fonds et financements spéciaux	- 1'180'660	- 865'850		
Ecritures internes	- 436'400	- 316'000		
Revenus épurés *	35'380'100	34'410'450	+ 969'650	+ 2.82
Charges	36'989'400	35'665'620	+ 1'323'780	+ 3.71
Amortissements	- 1'246'050	- 836'850		
Attributions aux financements spéciaux	- 165'950	0		
Ecritures internes	- 436'400	- 316'000		
Charges épurées *	35'141'000	34'512'770	+ 628'230	+ 1.82
Excédent de charges (-) / revenus	7'760	- 73'320	+ 81'080	+ 110.58

** Revenus et charges avec effets sur les liquidités.*

A l'instar de ce qui se passe depuis plusieurs années, les communes vaudoises doivent composer avec des modifications législatives, ainsi que des augmentations de charges plus ou moins imposées par le canton ; l'année 2011 apportera encore d'autres nouveautés.

En effet, la réforme du système de péréquation intercommunale, dont la nouvelle Loi entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2011, va profondément modifier les mécanismes d'alimentation et de redistribution du fonds, alors que le calcul de la participation à la facture sociale de l'Etat a été totalement remanié (détails évoqués dans le préavis n° 11/2010 « Arrêté communal d'imposition pour l'année 2011 »).

Nul besoin de rappeler que cette dernière ne cesse d'augmenter, année après année ; du reste, 2011 ne dérogera pas à la règle, puisque les communes vaudoises vont devoir faire face à une nouvelle hausse estimée à environ 12% ! Le transfert de 6 points d'impôt communal au canton, ainsi que la prise en compte de la moitié des impôts conjoncturels permettent toutefois d'absorber cette nouvelle hausse en en réduisant les effets.

De plus, les participations au déficit du trafic d'agglomération des TL (+ CHF 259'300.00), ainsi qu'à l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile - AVASAD (anciennement appelée Organisme Médico-Social Vaudois - OMSV + CHF 79'500.00) continuent d'augmenter. Leur impact financier nous oblige à rester extrêmement vigilants en matière de dépenses de fonctionnement, sans pour autant négliger les investissements nécessaires à effectuer.

Néanmoins et malgré les nombreuses incertitudes résultant de la refonte précitée (chiffres réels pouvant fortement varier d'un exercice à l'autre), l'évolution démographique palinzarde nous permet de présenter un budget 2011 équilibré.

2. CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses courantes ou les charges épurées ont progressé de **CHF 628'230.00 (+ 1.82 %)** par rapport à l'exercice budgétaire 2010. L'évolution significative de certaines charges est à relever (liste non exhaustive), soit :

Variations à la baisse	CHF
• 322 - Intérêts des dettes à moyen et long termes	53'250
• 351 - Facture sociale de l'Etat (voir page suivante), y c. suppression de l'enseignement spécialisé	4'158'765

Variations à la hausse	CHF
• 301 - Personnel administratif et d'exploitation	300'400
• 311 - Achats de mobilier, matériel, machines et véhicules	101'200
• 312 - Achats d'eau, d'énergie, de combustible	51'600
• 314 - Entretien des immeubles, routes et territoire	297'400
• 315 - Entretien d'objets mobiliers et installations techniques	94'100
• 351 - Déficit des TL et trafic régional + participation sur recettes conjoncturelles	1'375'500
• 352 - Alimentation <u>nette</u> au fonds de péréquation (y c. retour pour les dépenses thématiques)	1'425'550
• 365 - Aides et subventions à des institutions privées (principalement : AVASAD)	64'600
• 366 - Aides individuelles (transports scolaires de collège à collège - organisation scolaire)	146'200

2.1 Centre par nature 30 - autorités et personnel

Dans la majorité des cas, une annuité a été accordée dans la limite de la classe et de la fonction de chacun. Une indexation estimée à 1% a été portée au budget. L'indice des prix à la consommation se détermine à fin mai et à fin novembre de chaque année.

L'effectif du personnel communal est complété par trois nouveaux postes (un à 100% dès le 01.01.2011, partagé à raison de 60% pour le service de la voirie et 40% pour le service parcs et promenades, un à 50% pour le service de conciergerie (poste passé de 50% à 100% - concierge polyvalent) et un à 50% pour l'animation jeunesse). Le résumé de l'état du personnel communal figure en page 8.

2.2 Centre par nature 31 - biens, services, marchandises

Comme chaque année, la Municipalité opère un contrôle scrupuleux de ces postes qui restent, pour une partie, de sa compétence ou réellement "maîtrisables". Certains paramètres économiques, comme par exemple la hausse du prix des combustibles de chauffage, des frais de transports ou des matières premières, occasionnent des frais supplémentaires.

Dans la continuité des exercices précédents, l'entretien du patrimoine communal (routes, trottoirs, bâtiments, places publiques, etc.) doit être le plus régulier possible au risque d'entreprendre, par la suite, des travaux bien plus importants et plus onéreux. Conformément au règlement sur la comptabilité des communes, les travaux de plus de CHF 50'000.00 par chantier figurent au plan des investissements.

2.3 Centre par nature 32 - intérêts passifs

Les très bons résultats des derniers exercices (depuis 2005) ont permis de diminuer graduellement la dette (- CHF 10.0 mios à fin 2010), alors que les taux d'intérêts actuels historiquement bas ont contribué à réduire la charge d'intérêts de la dette lors de renouvellements d'emprunts échus.

Néanmoins, les lourds investissements en cours et à venir (2011 et 2012, notamment) risquent d'inverser cette tendance ces prochains mois. Car bien que la conjoncture actuelle laisse entrevoir une relative stabilité des taux d'intérêts, une reprise soudaine de l'économie impliquera le retour à des taux bien plus élevés. Il est donc toujours impératif de bien étudier chaque renouvellement d'emprunt arrivant à échéance (balance entre liquidités et renouvellement).

2.4 Centre par nature 33 - amortissements

Cette année encore, aucun amortissement supplémentaire pour anticiper les prochaines échéances obligatoires plus ou moins proches n'a pu être reconduit.

Et comme pour les exercices précédents, nous avons été contraints de recourir au fonds de réserve pour amortissements futurs pour couvrir les amortissements obligatoires budgétisés et ne pas péjorer le résultat.

2.5 Centre par nature 35 - remboursements, participations et subventions à des collectivités publiques

Les charges cantonales et à d'autres communes ou associations de communes représentent à elles seules le **50.76 %** des charges épurées 2011 (53% en 2010, 52.12% en 2009, 50.20% en 2008 et 48.19% en 2007).

Centres par nature 351 et 352	Budget 2011	<i>Budget 2010</i>	Ecarts en CHF	en %
Participation à des charges :				
- cantonales	9'418'120	12'198'185	- 2'780'065	- 22.79
- à d'autres communes	8'419'800	6'094'600	+ 2'325'200	+ 38.15
Participation totale	17'837'920	18'292'785	- 454'865	- 2.49
En % des charges épurées	50.76	53.00		

Compte tenu de l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2011 de la nouvelle Loi sur les péréquations intercommunales, la contribution nette d'Epalinges au fonds de péréquation se monte **provisoirement** à CHF 3'532'050.00 (budget 2010 = CHF 1'991'500.00 ; comptes 2009 = CHF 1'874'032.00).

Le fonds prévoit un mécanisme de solidarité entre les communes pour la prise en charge partielle des dépenses communales dépassant un plafond dans les domaines des transports et de l'exploitation forestière. À ce titre, Epalinges reçoit de ce même fonds le montant provisoire de CHF 1'315'000.00 (CHF 1'200'000.00 au budget 2010) - centre par nature 452.

Concernant la facture sociale, les critères permettant de déterminer le montant de la participation communale ont été entièrement redéfinis, de sorte que la modification des taux d'imposition communaux ne puisse plus l'influencer que de façon marginale.

Dès lors, outre la bascule de 6 points d'impôt communal au canton, le financement de la facture sociale sera dorénavant calculé à l'aide de « trois couches » :

- La première est constituée par un prélèvement sur les recettes conjoncturelles communales (50% du produit des droits de mutation, gains immobiliers et de l'impôt sur les successions et donations, ainsi que 30% du produit de l'impôt sur les frontaliers).
- La seconde est alimentée par les communes à forte capacité financière à l'aide d'un écrêtage sur les recettes dépassant fortement la moyenne des communes (base : valeur du point d'impôt communal par habitant).
- Finalement, la troisième (solde de la facture sociale, correspondant à environ $\frac{2}{3}$ du montant total) est facturée en points d'impôts écrêtés.

Pour Epalinges, la participation provisoire résultant de cette nouvelle évaluation se monte à CHF 5'448'320.00 (CHF 9'607'085.00 en 2010).

Tenant compte de la bascule des 6 points d'impôt communal précitée (6 x CHF 403'252.00 = CHF 2'419'512.00) la contribution théorique globale s'élèverait à **CHF 7'867'832.00**, soit une diminution théorique de CHF 1'739'253.00 (- 18.10%) par rapport au budget 2010.

Il convient encore de préciser que cette baisse n'est que théorique, puisque la contribution au fonds de péréquation est, quant à elle, plus élevée de CHF 1'425'550.00 (voir ci-dessus).

ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION D'EPALINGES À LA FACTURE SOCIALE DE L'ETAT							
Régime social	Effectif 2008	Ecart 08/09 en %	Effectif 2009	Ecart 09/10 en %	Budget 2010	Ecart 10/11 en %	Budget 2011
PC à domicile et hébergement	2'091'070	+ 1.24	2'116'962	+ 13.76	2'408'280	- 36.05	1'540'054
Assurance maladie	1'043'623	+ 20.16	1'254'058	+ 14.93	1'441'320	- 36.05	921'699
Aides, subventions et autre régimes sociaux	3'159'788	+ 7.80	3'406'393	+ 20.37	4'100'290	- 36.05	2'622'065
Protection de la jeunesse	457'326	+ 2.23	467'532	+ 11.22	519'995	- 36.05	332'528
COFOP - Transition formation	36'953	+ 14.12	42'170	+ 18.57	50'000	- 36.05	31'974
Enseignement spécialisé	922'650	+ 0.24	924'907	+ 17.55	1'087'200	- 100.00	0
<i>Bascule de 6 points d'impôt communal au canton</i>	<i>0</i>	<i>+ 0.00</i>	<i>0</i>	<i>+ 0.00</i>	<i>0</i>	<i>+ 100.00</i>	<i>2'419'512</i>
Participation communale à la facture sociale	7'711'410	+ 6.49	8'212'022	+ 16.99	9'607'085	- 18.10	7'867'832
Pourcentage de participation aux dépenses	50		50		50		50
Classification (provisoire)	13.0		13.0		13.0		Inconnue

Les données détaillées des montants relatifs aux régimes portés au budget 2011 ne nous ont pas encore été adressées à l'heure où nous écrivons ces lignes.

De plus, les chiffres définitifs relatifs au compte de péréquation, ainsi qu'à la facture sociale ne seront connus qu'en 2012. Les acomptes 2011 sont basés sur les rendements d'impôts 2009 ; ils pourront donc varier le moment venu en fonction des résultats réels.

3. REVENUS DE FONCTIONNEMENT

Les produits courants ou les revenus épurés ont progressé de **CHF 969'650.00** (+ 2.82%) par rapport à l'exercice budgétaire 2010.

Outre les effets liés à la bascule susmentionnée, l'estimation des recettes fiscales des personnes physiques et morales reste difficile à effectuer. Elle dépend, non seulement, de l'état de la conjoncture économique, mais également de l'avancement des taxations et du bien-fondé des modifications d'acomptes demandées par les contribuables.

3.1 Centre par nature 40 - impôts

Selon les informations obtenues auprès de l'Administration cantonale des impôts (ACI), la prévision de l'impôt sur le revenu des personnes physiques repose notamment sur les acomptes 2010 (selon l'arrêté fiscal au 31 août 2010) majorés de 1% et de la progression prévisible 2009 résultant de la différence entre les acomptes et les taxations définitives.

Quant à l'impôt sur la fortune des personnes physiques, la conjoncture de ces derniers mois et les renseignements fournis par l'ACI invitent à ne tenir compte d'aucune majoration potentielle. Les acomptes 2010 et l'augmentation prévisible du nombre de contribuables ont servi de base à nos estimations.

COMPARAISON DES IMPÔTS LIÉS AU TAUX D'IMPOSITION + IMPÔT FONCIER (extrait du chapitre 210)					
Désignation	Budget 2011	Budget 2010	Ecart 10/11 en CHF en %		Comptes 2009
Coefficient communal	64	70			70
Impôt sur le revenu des personnes physiques (PP)	18'900'000	19'300'000	-400'000	-2.07	21'844'210
Impôt sur la fortune des PP	2'900'000	3'100'000	-200'000	-6.45	3'626'706
Impôt à la source (sans les frontaliers)	440'000	590'000	-150'000	-25.42	320'497
Impôt sur la dépense	250'000	420'000	-170'000	-40.48	198'829
Impôt sur le bénéfice des personnes morales (PM)	400'000	500'000	-100'000	-20.00	764'066
Impôt sur le capital des PM + immeubles des PM	120'000	100'000	20'000	20.00	17'723
<i>Impôt foncier (non lié au taux d'imposition)</i>	<i>1'600'000</i>	<i>1'500'000</i>	<i>100'000</i>	<i>6.67</i>	<i>1'455'584</i>
	24'610'000	25'510'000	-900'000	-3.53	28'227'615
Point d'impôt communal (base de calcul VD)	384'531	364'429			403'252

Il est important de rappeler que le taux d'imposition communal passe de 70% du taux cantonal de base à **64 %** dès le 1^{er} janvier 2011 (conformément à l'arrêté communal d'imposition 2011 adopté en séance du Conseil communal du mardi 28 septembre 2010).

Il s'agit du résultat de la bascule évoquée à plusieurs reprises dans le présent préavis.

3.3 Centre par nature 45 - participations, remboursements de collectivités publiques

Le retour du fonds de péréquation est supérieur de CHF 908'300.00 par rapport à 2010, conséquence de l'entrée en vigueur de la réforme du système de péréquation intercommunale.

4. DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS

Les dépenses nettes d'investissements prévues pour 2011, selon le tableau en fin de brochure, s'élèvent à CHF 11'014'292.00 (subvention pour l'agrandissement et la réfection du terrain synthétique de CHF 410'000.00 déduite). Il appartiendra au Conseil communal de se prononcer sur une partie de ce montant par le biais de préavis déposés en temps utile.

Conformément à la loi sur les communes, l'amortissement obligatoire pour les ouvrages de génie civil et d'assainissement, ainsi que pour les bâtiments doit être effectué sur une période de trente ans au plus dès la fin des travaux.

5. MODE DE FINANCEMENT

Pour cet exercice, nous observons un excédent de financement des dépenses courantes de CHF 239'100.00 (autofinancement).

Un bon niveau d'autofinancement permet en premier lieu de financer le "ménage courant", puis de couvrir les investissements et, dans un deuxième temps, de rembourser la dette.

DÉTERMINATION DE LA MARGE D'AUTOFINANCEMENT	
Excédent de revenus	7'760
+ Charges sans influence sur les liquidités	
33 Amortissements	1'246'050
38 Attributions aux fonds et financements spéciaux	165'950
39 Imputations internes	436'400
./. Revenus sans influence sur les liquidités	
48 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	-1'180'660
49 Imputations internes	-436'400
AUTOFINANCEMENT	239'100
Dépenses nettes d'investissement	-11'014'292
Remboursement d'emprunt	-2'500'000
Amortissement d'emprunt	-105'000
SORTIE DE FONDS PRÉVISIBLE	-13'380'192

Le besoin en trésorerie sera couvert tout d'abord par les liquidités courantes et par le renouvellement d'un emprunt échu en octobre 2011, à hauteur de CHF 2'500'000.00. Pour le solde, nous serons certainement contraints de recourir à l'emprunt.

La situation des emprunts se trouvant à la fin de la présente brochure fait état d'un endettement brut prévisible de CHF 31'260'000.00 au 31 décembre 2011.

Pour rappel et comparaison, le plafond d'endettement communal, adopté en séance du Conseil communal du 21 novembre 2006 pour les années 2007 à 2011, est fixé à CHF 48'000'000.00.

6. CONCLUSIONS

Conformément à ce qui a été présenté dans les différents points ci-dessus, les montants inscrits au titre de la péréquation directe horizontale et de la facture sociale restent des estimations, basées sur les chiffres 2009. Les incidences financières réelles n'interviendront qu'en 2012, sur la base des comptes 2011 de l'ensemble des communes vaudoises.

Les importantes modifications découlant de la mise en œuvre du nouveau système péréquatif permettent de présenter un résultat budgétaire acceptable, mais étant pourtant la conséquence du recours au fonds de réserve créé antérieurement pour couvrir les amortissements futurs obligatoires.

Et comme le plan des investissements le démontre, ces derniers seront très importants ces prochaines années ; la charge des amortissements qui en découlera sera, par conséquent, toujours plus lourde.

De plus, la facture sociale de l'Etat ne semble montrer aucun signe de stabilisation ; bien au contraire, l'explosion des coûts de la santé n'a pu être que momentanément freinée par la bascule de points d'impôt communal au canton et la révision du système de péréquation intercommunale. Il est donc impératif de continuer d'appliquer un suivi scrupuleux de l'ensemble des dépenses communales.

La Municipalité entend rester confiante et continuera à assumer ses tâches avec la ferme intention de contenir la dette ou d'attribuer les liquidités disponibles au désendettement, si l'occasion se présente.

Epalinges, le 6 octobre 2010

ÉTAT DU PERSONNEL COMMUNAL EN UNITÉ ET EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN (ETP)

Désignation	Budget 2011		Budget 2010	
	en unité	en ETP	en unité	en ETP
Administration générale	7	6.5784	7	6.5784
Greffé municipal	4	3.5784	4	3.5784
+ une apprentie et un archiviste à environ 90 h/an				
Bourse communale et informatique	3	3.0000	3	3.0000
Conciergerie	18	12.6115	18	12.1115
Centre sportif et salle de gym de la Croix-Blanche	1	1.0000	1	1.0000
Collèges de la Croix-Blanche et du Grand-Chemin, édicules divers	1)	2	2	1.0000
Collèges du Village et du Chaugand	1	0.5000	1	0.5000
Collège de Bois-Murat ABCD	4	2.7000	4	2.7000
Collège de Bois-Murat F	6	3.3615	6	3.3615
+ un apprenti				
Salle de gym et piscine de Bois-Murat E	1	0.9000	1	0.9000
Collège de l'Ofréquaz	1	1.0000	1	1.0000
Maison de commune et palinzarde	1	0.6500	1	0.6500
Maison des spectacles	1	1.0000	1	1.0000
Locaux voirie : une auxiliaire à 8 h par semaine et un surveillant	2)			
Service technique	3	2.6000	3	2.6000
Forêts	3)	4	4	3.4000
Travaux		18	17	17.5
Voirie	4)	14	13	13.0000
+ un apprenti				
Parcs et promenades	5)	3	3	2.5000
+ une apprentie				
Cimetières	1	1.0000	1	1.0000
Ecole et jeunesse		8	8	5.3222
Chauffeur	1	1.0000	1	1.0000
Bibliothèque	3	1.5654	3	1.5654
Animation des jeunes et réfectoire scolaire	6)	3	3	1.8568
Chalet Leysin	1	0.9000	1	0.9000
Police	8	8.0000	8	8.0000
+ un patrouilleur et trois patrouilleuses scolaires				
Contrôle des habitants	3	2.4000	3	2.4000
Réseau d'accueil de jour	1	0.5000	1	0.5000
Coordinatrice des mamans de jour				
Total	70	58.9121	69	56.9121
Variation 2010/2011	1	2		

Renseignements complémentaires :

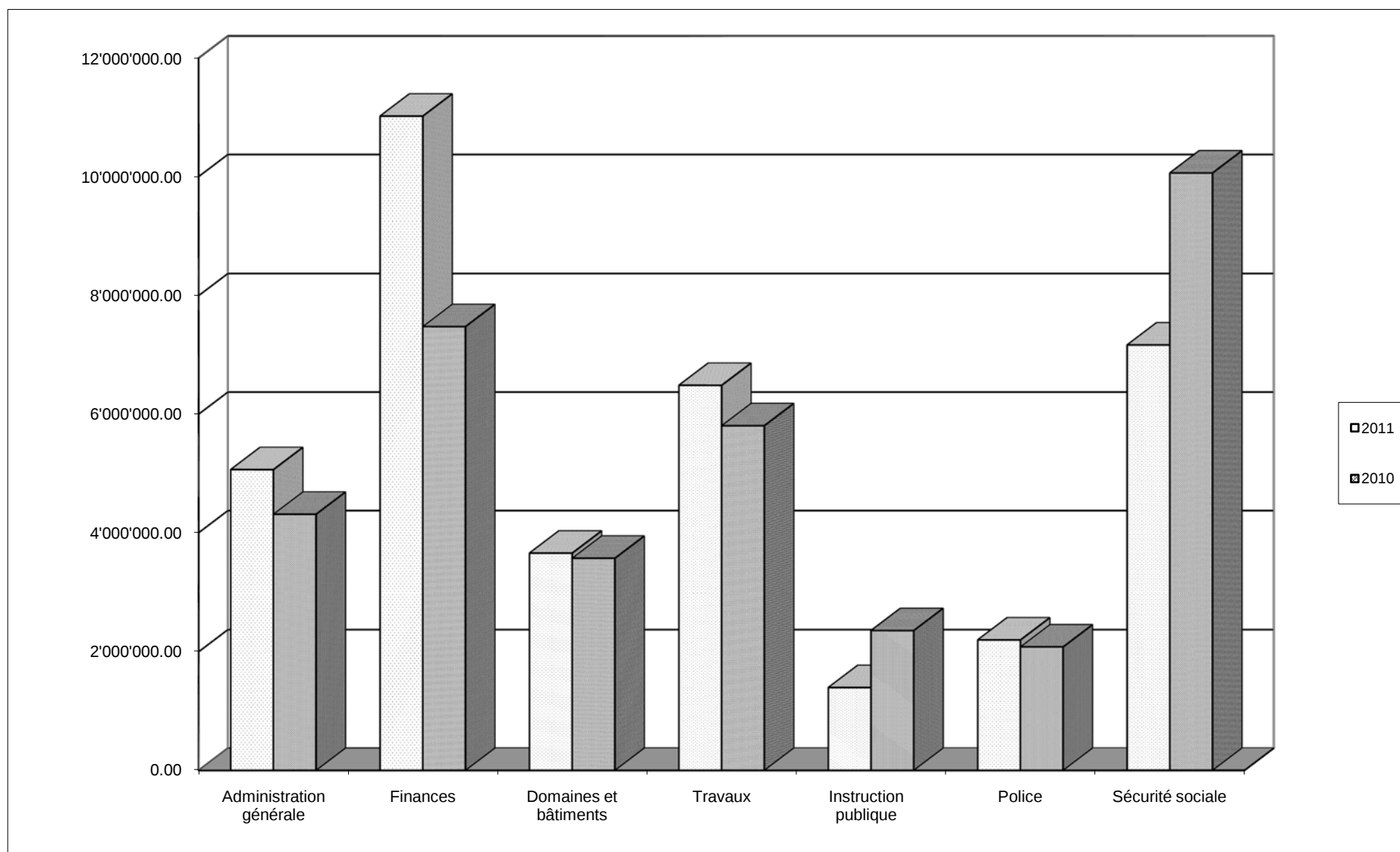
- 1) Concierge polyvalent à 100 % engagé le 01.07.2010 en remplacement de M. Chevalley (retraite) qui travaillait à 50 %.
Édicules divers : édicule des Tuileries, refuge du Chaugand, four à pain et Maison forestière
- 2) Augmentation de 4 heures par semaine de l'auxiliaire en prévision du nouveau bâtiment de voirie
- 3) Un poste partagé à 50 % avec parcs et promenades. Remplacement de M. Buttet en prévision de son départ (retraite)
- 4) + 5) Un nouveau poste d'ouvrier partagé (60 % voirie + 40 % parcs et promenades)
- 6) Un nouveau poste d'animateur à 50 %

1 : Commune d'Epalinges

COMPTES DE FONCTIONNEMENT 2011

Compte	Désignation	Budget : 2011		Budget : 2010		Comptes : 2009	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	5,064,300.00	86,300.00	4,311,810.00	85,300.00	4,356,776.19	896,793.10
2	FINANCES	11,019,900.00	32,998,900.00	7,477,750.00	32,650,850.00	11,593,429.28	34,405,358.19
3	DOMAINES ET BATIMENTS	3,655,830.00	781,200.00	3,569,960.00	616,100.00	3,498,199.98	767,357.01
4	TRAVAUX	6,486,530.00	1,410,000.00	5,805,670.00	1,287,750.00	5,979,687.60	1,560,393.50
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	1,395,940.00	294,800.00	2,357,545.00	270,350.00	2,053,552.78	322,558.95
6	POLICE	2,199,580.00	528,660.00	2,081,850.00	578,800.00	1,979,012.87	698,110.15
7	SECURITE SOCIALE	7,167,320.00	897,300.00	10,061,035.00	103,150.00	9,251,184.00	90,030.80
Total		36,989,400.00	36,997,160.00	35,665,620.00	35,592,300.00	38,711,842.70	38,740,601.70
Différence de budget : 2011		7,760.00					
Différence de budget : 2010					73,320.00		
Excédent de revenus : 2009						28,759.00	

ÉVOLUTION DES CHARGES PAR DICASTÈRE



The image features a stylized coat of arms for the Commune d'Epalinges. It consists of a shield divided horizontally. The upper half is white, and the lower half is red. A black duck with a red beak and feet is depicted standing on the red section, facing left. The duck's body is black, and its wings and tail have white patterns. The text "COMMUNE D'EPALINGES" is written in bold black capital letters across the white section of the shield.

COMMUNE D'EPALINGES

**BUDGET 2011
PAR NATURE**

RÉPARTITION PAR NATURE

	BUDGET 2011	BUDGET 2010	COMPTES 2009	ECART 2011-2010
3 CHARGES	36'989'400.00	35'665'620.00	38'711'842.70	1'323'780.00
30 AUTORITÉS ET PERSONNEL	7'654'510.00	7'251'205.00	6'752'843.70	403'305.00
300 AUTORITÉS ET COMMISSIONS	363'600.00	317'500.00	299'753.70	46'100.00
301 PERSONNEL ADMINISTRATIF ET D'EXPLOITATION	5'600'100.00	5'299'700.00	5'000'846.50	300'400.00
303 ASSURANCES SOCIALES	502'050.00	464'650.00	415'887.55	37'400.00
304 CAISSES DE PENSIONS ET DE PRÉVOYANCE	694'200.00	656'350.00	608'530.60	37'850.00
305 ASSURANCES ACCIDENTS ET MALADIE	321'700.00	325'750.00	282'954.00	-4'050.00
306 INDEMNISATION ET REMBOURSEMENT DE FRAIS	74'760.00	78'555.00	72'733.30	-3'795.00
308 PERSONNEL INTÉRIMAIRE	30'000.00	30'000.00	26'465.65	0.00
309 AUTRES CHARGES DES AUTORITÉS ET DU PERSONNEL	68'100.00	78'700.00	45'672.40	-10'600.00
31 BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	6'733'820.00	6'246'580.00	6'172'622.55	487'240.00
310 IMPRIMÉS ET FOURNITURES DE BUREAU	179'050.00	183'850.00	164'130.56	-4'800.00
311 ACHATS DE MOBILIER, MATÉRIEL, MACHINES ET VÉHICULES	582'400.00	481'200.00	276'593.32	101'200.00
312 ACHATS D'EAU, D'ÉNERGIE, DE COMBUSTIBLE	947'100.00	895'500.00	889'466.90	51'600.00
313 AUTRES FOURNITURES ET MARCHANDISES	404'200.00	401'700.00	337'968.77	2'500.00
314 ENTRETIEN DES IMMEUBLES, ROUTES ET TERRITOIRE	1'578'700.00	1'281'300.00	1'613'963.37	297'400.00
315 ENTRETIEN D'OBJETS MOBILIERS ET D'INSTALLATIONS TECHNIQUES	485'400.00	391'300.00	426'698.88	94'100.00
316 LOYERS, FERMAGES ET REDEVANCES D'UTILISATION	31'620.00	51'500.00	45'273.45	-19'880.00
317 RÉCEPTIONS ET MANIFESTATIONS	127'550.00	120'050.00	118'375.83	7'500.00
318 HONORAIRES ET PRESTATIONS DE SERVICES	2'324'850.00	2'371'180.00	2'234'826.57	-46'330.00
319 IMPÔTS, TAXES, COTISATIONS ET FRAIS DIVERS	72'950.00	69'000.00	65'324.90	3'950.00
32 INTÉRÊTS PASSIFS	1'028'250.00	1'046'500.00	1'005'550.62	-18'250.00
321 INTÉRÊTS DES DETTES À COURT TERME	5'000.00	10'000.00	0.00	-5'000.00
322 INTÉRÊTS DES DETTES À MOYEN ET LONG TERMES	893'250.00	946'500.00	893'680.97	-53'250.00
329 AUTRES INTÉRÊTS	130'000.00	90'000.00	111'869.65	40'000.00

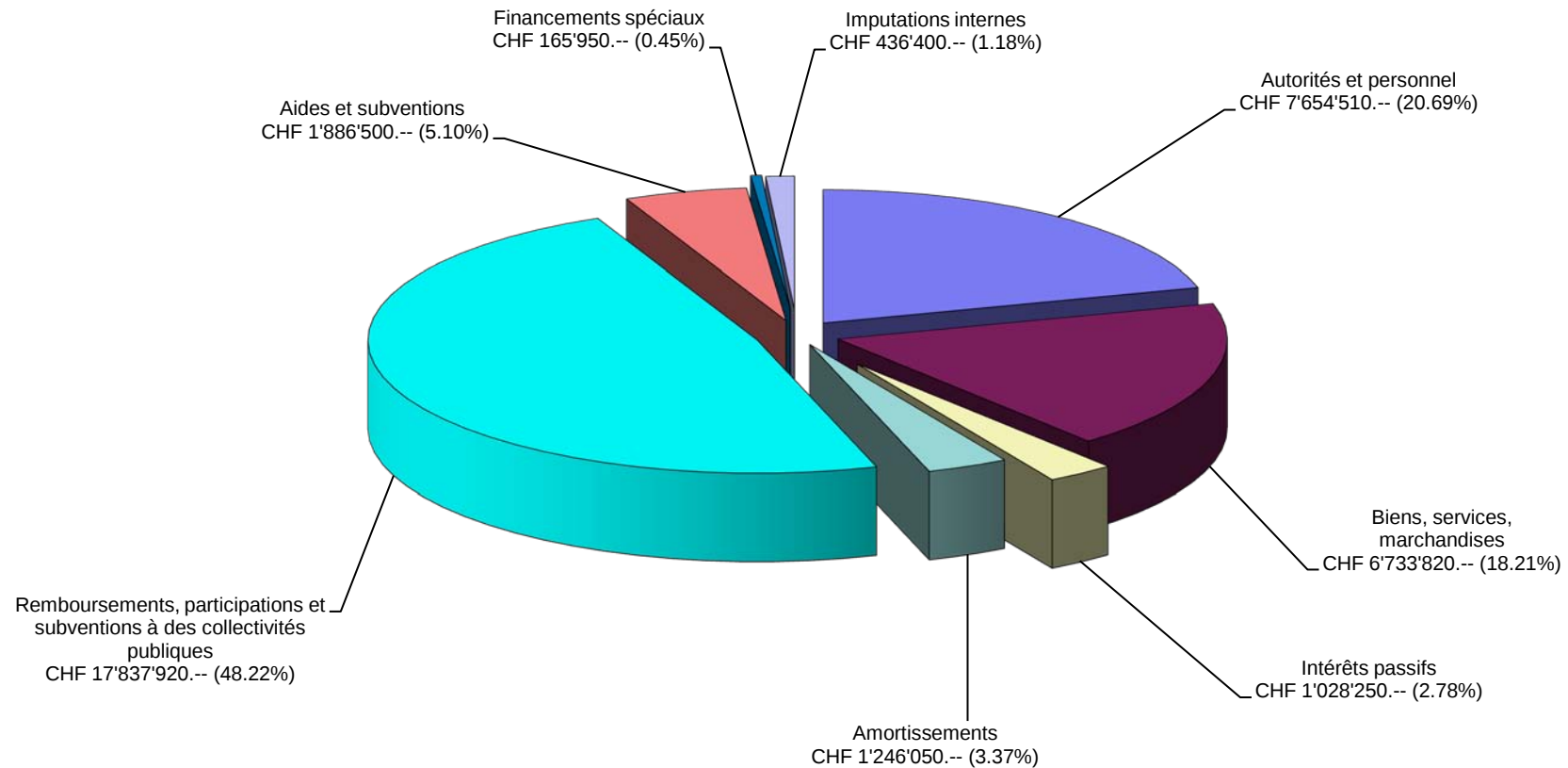
	BUDGET 2011	BUDGET 2010	COMPTES 2009	ECART 2011-2010
33 AMORTISSEMENTS	1'246'050.00	836'850.00	5'536'783.24	409'200.00
330 AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER	121'500.00	122'000.00	37'398.59	-500.00
331 AMORTISSEMENTS OBLIGATOIRES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	1'124'550.00	714'850.00	212'680.10	409'700.00
332 AUTRES AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	0.00	0.00	5'286'704.55	0.00
35 REMBOURSEMENTS, PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS À DES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES	17'837'920.00	18'292'785.00	17'018'447.37	-454'865.00
351 CANTON	9'418'120.00	12'198'185.00	11'421'131.45	-2'780'065.00
352 COMMUNES ET ASSOCIATIONS DE COMMUNES	8'419'800.00	6'094'600.00	5'597'315.92	2'325'200.00
36 AIDES ET SUBVENTIONS	1'886'500.00	1'675'700.00	1'456'684.40	210'800.00
365 AIDES, SUBVENTIONS À DES INSTITUTIONS PRIVÉES	1'546'200.00	1'481'600.00	1'380'487.35	64'600.00
366 AIDES INDIVIDUELLES	340'300.00	194'100.00	76'197.05	146'200.00
38 ATTRIBUTIONS AUX FONDS ET AUX FINANCEMENTS SPÉCIAUX	165'950.00	0.00	436'244.34	165'950.00
380 ATTRIBUTIONS AUX FONDS DE RÉSERVE ET DE RENOUVELLEMENT	0.00	0.00	234'900.00	0.00
381 ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPÉCIAUX	165'950.00	0.00	201'344.34	165'950.00
39 IMPUTATIONS INTERNES	436'400.00	316'000.00	332'666.48	120'400.00
390 IMPUTATIONS INTERNES	436'400.00	316'000.00	332'666.48	120'400.00

RÉPARTITION PAR NATURE

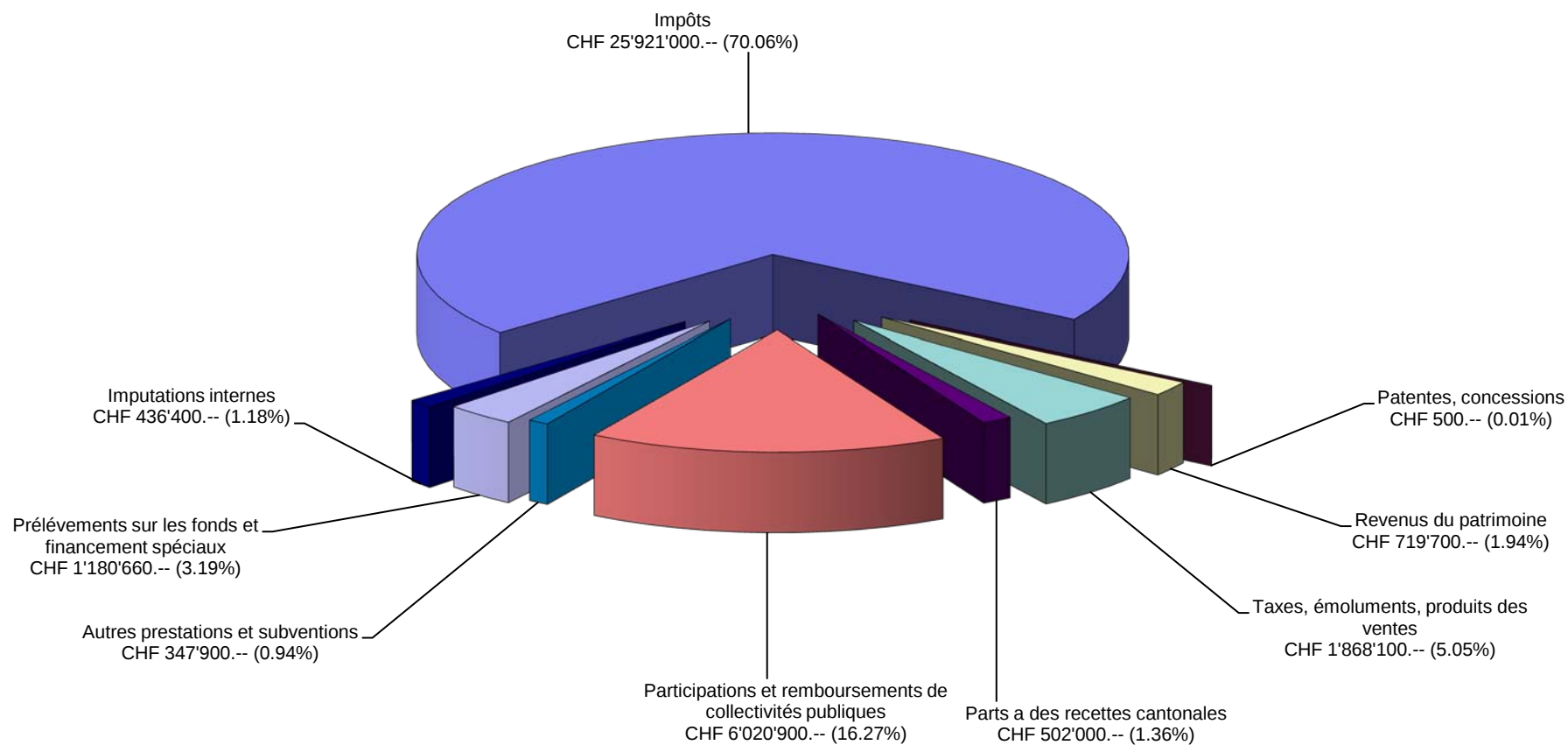
	BUDGET 2011	BUDGET 2010	COMPTES 2009	ECART 2011-2010
4 REVENUS	36'997'160.00	35'592'300.00	38'740'601.70	1'404'860.00
40 IMPÔTS	25'921'000.00	26'852'000.00	29'323'694.60	-931'000.00
400 IMPÔTS SUR LE REVENU ET LA FORTUNE	22'650'000.00	23'570'000.00	26'094'741.61	-920'000.00
401 IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE NET ET LE CAPITAL DES PERSONNES MORALES	520'000.00	600'000.00	781'789.45	-80'000.00
402 IMPÔT FONCIER	1'600'000.00	1'500'000.00	1'455'584.32	100'000.00
404 DROITS DE MUTATION	700'000.00	750'000.00	759'318.10	-50'000.00
405 IMPÔTS SUR LES SUCCESSIONS ET DONATIONS	400'000.00	400'000.00	191'285.10	0.00
406 IMPÔTS ET TAXES SUR LA POSSESSION ET LA DÉPENSE	21'000.00	22'000.00	20'348.15	-1'000.00
409 IMPÔTS RÉCUPÉRÉS APRÈS DÉFALCATION	30'000.00	10'000.00	20'627.87	20'000.00
41 PATENTES, CONCESSIONS	500.00	1'000.00	193.75	-500.00
410 PATENTES	500.00	1'000.00	193.75	-500.00
42 REVENUS DU PATRIMOINE	719'700.00	759'800.00	726'880.67	-40'100.00
422 REVENUS DES CAPITAUX DU PATRIMOINE FINANCIER	231'000.00	250'000.00	238'294.06	-19'000.00
423 REVENUS DES IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER	160'700.00	125'700.00	126'601.25	35'000.00
427 REVENUS DES IMMEUBLES DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	328'000.00	384'100.00	361'985.36	-56'100.00
43 TAXES, ÉMOLUMENTS, PRODUITS DES VENTES	1'868'100.00	1'698'700.00	2'227'682.55	169'400.00
431 ÉMOLUMENTS	426'500.00	494'000.00	512'173.55	-67'500.00
433 ÉCOLAGE	5'700.00	7'900.00	12'535.00	-2'200.00
434 TAXES DE RACCORDEMENT ET D'UTILISATION	1'058'000.00	833'000.00	1'105'810.70	225'000.00
435 VENTES ET PRESTATIONS DE SERVICES	223'500.00	204'000.00	244'353.90	19'500.00
436 REMBOURSEMENTS DE TIERS	30'200.00	35'200.00	254'737.90	-5'000.00
437 AMENDES	120'200.00	120'600.00	91'521.50	-400.00
439 AUTRES RECETTES	4'000.00	4'000.00	6'550.00	0.00
44 PARTS À DES RECETTES CANTONALES	502'000.00	500'000.00	366'815.70	2'000.00
441 PARTS À DES RECETTES CANTONALES	502'000.00	500'000.00	366'815.70	2'000.00

	BUDGET 2011	BUDGET 2010	COMPTES 2009	ECART 2011-2010
45 PARTICIPATIONS ET REMBOURSEMENTS DE COLLECTIVITÉS PUBLIQUES	6'020'900.00	4'290'000.00	4'662'447.75	1'730'900.00
451 CANTON	72'700.00	74'700.00	816'992.15	-2'000.00
452 COMMUNES ET ASSOCIATIONS DE COMMUNES	5'948'200.00	4'215'300.00	3'845'455.60	1'732'900.00
46 AUTRES PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS	347'900.00	308'950.00	369'011.35	38'950.00
465 PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS DE TIERS	347'900.00	308'950.00	369'011.35	38'950.00
48 PRÉLÈVEMENTS SUR LES FONDS ET FINANCEMENTS SPÉCIAUX	1'180'660.00	865'850.00	731'208.85	314'810.00
480 PRÉLÈVEMENTS SUR LES FONDS DE RÉSERVE ET DE RENOUVELLEMENT	1'038'100.00	630'600.00	636'292.50	407'500.00
481 PRÉLÈVEMENTS SUR LES FINANCEMENTS SPÉCIAUX	142'560.00	235'250.00	94'916.35	-92'690.00
49 IMPUTATIONS INTERNES	436'400.00	316'000.00	332'666.48	120'400.00
490 IMPUTATIONS INTERNES	436'400.00	316'000.00	332'666.48	120'400.00

Répartition des charges par nature



Répartition des revenus par nature





COMMUNE D'EPALINGES

**PLAN DES
INVESTISSEMENTS**

PLAN DES INVESTISSEMENTS 2011/2015 - RÉCAPITULATION

OBJETS	COÛT TOTAL TTC	RUBR.	PLANIFICATION DES DÉPENSES					PARTICIPATIONS SUBSIDES 2011/2015 RUBR. 6190/6610	AMORTISSEMENTS 2011 RUBR. 6810
			2011	2012	2013	2014	2015		
CRÉDITS VOTÉS									
Réaménagement des espaces extérieurs de Bois-Murat 09/10	825'292	5010	825'292						27'500
Agrandissement et réfection du terrain synthétique de la Croix-Blanche 01/09	2'060'000	5030	500'000					410'000	55'000
Nouveau bâtiment pour le service de la voirie + salles de sociétés 14/09	2'950'000	5030	1'500'000						98'350
Réfection de la salle de gym et bassin de natation du complexe scolaire de Bois-Murat, remplacement de l'installation chauffage/ventilation 10/10	5'720'000	5030	3'720'000						190'650
Gedrel SA (augmentation du capital) 10/96	471'000	5250					235'500		
CRÉDITS À VOTER									
Collecteur chemin de Petit-Vennes - 2ème étape (suite travaux 2010)	320'000	5010	320'000						9'900
Collecteur chemin du Vaugueny -> chemin du Bois-Murat	180'000	5010	180'000						5'550
Réfection de la route du Vaugueny	120'000	5010	120'000						4'000
Réfection du chemin des Moulins	64'000	5010	64'000						2'150
Construction d'un trottoir au chemin des Boveresses	95'000	5010	95'000						3'200
Réfection de l'étanchéité de la toiture de la salle de gym de la Croix-Blanche	600'000	5030	600'000						20'000
Chalet l'Espérance (réfection de la toiture avec isolation thermique)	100'000	5030	100'000						3'350
Tracteur forestier avec remorque et grue	340'000	5060	340'000						34'000
Extension du collège de la Croix-Blanche (avec garderie)	7'000'000	5030	3'000'000	4'000'000				600'000	
Nouveaux abris-bus	100'000	5030	60'000	40'000					
Collecteur Petit-Vennes -> chemin des Roches - 3ème étape (suite travaux 2010)	520'000	5010		520'000					
Réfection du chemin du Bois-de-la-Chapelle	50'000	5010		50'000					
Réfection du trottoir du chemin des Tuileries	115'000	5010		115'000					
Réfection du chemin de Petit-Vennes	390'000	5010		390'000					
Collecteur chemin de l'Arzillier (bas du chemin de l'Arzillier/route des Tuileries)	150'000	5010		150'000					
Collecteur chemin des Boveresses	160'000	5010		160'000					
Mise en séparatif de la ferme de la Girarde	50'000	5010		50'000					
Restauration de l'Eglise des Croisettes	300'000	5890		300'000					
Chemin de Bois-Murat (réaménagement)	370'000	5010		190'000	180'000				
Réfection de la route de la Croix-Blanche	440'000	5010		220'000	220'000				
Chemin de la Girarde (trottoir et collecteur)	500'000	5010		200'000	300'000				
Construction d'un trottoir au chemin du Bois-de-Ban	70'000	5010			70'000				
Collecteur chemin de l'Ofréquaz	290'000	5010			290'000				
Collecteur Les Planches -> chemin du Pré-d'Yverdon	575'000	5010			575'000				
Création d'une nouvelle route d'accès (route de Berne - parking de la Croix-Blanche)									
et participation au giratoire (route de Berne)	1'000'000	5010			700'000	300'000			
Collecteur "Les Oches" / Bois-de-Ban	500'000	5010			250'000	250'000		180'000	
Collecteur En Montéclard -> chemin de la Biolleyre	850'000	5010			400'000	450'000			
Collecteur chemin du Polny -> chemin de la Crausaz	110'000	5010				110'000			
Collecteur chemin de la Crausaz -> chemin des Planchamps	220'000	5010				220'000			
Collecteur chemin des Boveresses -> chemin des Planches	285'000	5010				285'000			
Collecteur A l'Epenaz (entre chemin de la Pierraz et chemin des Planchamps)	550'000	5010					550'000		
TOTAL	28'440'292		11'424'292	6'385'000	2'985'000	1'615'000	785'500	1'190'000	426'150

PLAN DES INVESTISSEMENTS 2011/2015 - RÉCAPITULATION

OBJETS	COÛT TOTAL TTC	RUBR.	PLANIFICATION DES DÉPENSES					PARTICIPATIONS	AMORTISSEMENTS
								SUBSIDES	2011
			2011	2012	2013	2014	2015	2011/2015	RUBR. 6810
								RUBR. 6190/6610	
RÉCAPITULATION PAR RUBRIQUE									
Ouvrages de génie civil et d'assainissement (collecteurs)	8'799'292	5010	1'604'292	2'045'000	2'985'000	1'615'000	550'000	180'000	52'300
Bâtiments et constructions	18'530'000	5030	9'480'000	4'040'000	0	0	0	1'010'000	367'350
Mobilier et véhicules	340'000	5060	340'000	0	0	0	0	0	34'000
Autres participations	471'000	5250	0	0	0	0	235'500	0	0
Autres investissements	300'000	5890	0	300'000	0	0	0	0	0
	28'440'292		11'424'292	6'385'000	2'985'000	1'615'000	785'500	1'190'000	453'650
Le plan des investissements n'a qu'une valeur indicative et n'est, par conséquent, pas soumis au vote. Toute dépense d'équipement doit faire l'objet d'un préavis au Conseil indiquant son but, le montant du crédit, le mode de financement et les charges d'exploitation qu'elle entraîne.									



COMMUNE D'EPALINGES

**SITUATION DES
EMPRUNTS**

SITUATION DES EMPRUNTS À MOYEN ET LONG TERMES (PRÉVISION)

Emprunts	Montant initial	Taux en %	Emprunts au 31.12.2010	Emprunts au 31.12.2011	Intérêts 2011
Kommunalkredit Austria AG 07.10.2002 - 2011	2'500'000	3.1500	2'500'000	A renouveler	61'300
Kommunalkredit Austria AG 07.10.2002 - 2012	2'000'000	3.2500	2'000'000	2'000'000	65'000
Vaudoise Assurances 18.03.2003 - 2013	2'500'000	2.7800	2'500'000	2'500'000	69'500
Postfinance 23.05.2003 - 2012	1'600'000	2.5500	1'600'000	1'600'000	40'800
Fonds de compensation AVS, Genève 30.09.2003 - 2013	2'200'000	3.3000	2'200'000	2'200'000	72'600
Kommunalkredit Austria AG 30.09.2003 - 2014	3'500'000	3.3500	2'765'000	2'660'000	92'600
Raiffeisen 30.04.2004 - 2014	2'000'000	3.1250	2'000'000	2'000'000	62'500
BCV 30.05.2005 - 2015	1'200'000	2.6500	1'200'000	1'200'000	32'300
BCV 09.01.2006 - 2015	1'800'000	2.7000	1'800'000	1'800'000	49'300
Vaudoise Assurances 09.01.2006 - 2016	2'000'000	2.6900	2'000'000	2'000'000	53'800
Postfinance 13.06.2008 - 2017	2'500'000	3.8000	2'500'000	2'500'000	95'000
Vaudoise Assurances 11.05.2009 - 2020	1'900'000	2.8000	1'900'000	1'900'000	53'200
Postfinance 11.01.2010 - 2018	900'000	2.4500	900'000	900'000	22'050
SUVA 03.05.2010 - 2018	1'000'000	2.2000	1'000'000	1'000'000	22'000
Vaudoise Assurances 03.09.2010 - 2025	1'500'000	2.1300	1'500'000	1'500'000	31'950
Sous-total			28'365'000	25'760'000	823'900
Emprunts à renouveler			-	2'500'000	80'000
Éventuels nouveaux emprunts (investissements)			-	3'000'000	50'000
Total			28'365'000	31'260'000	953'900